



EN DEMANDE

Les **techniciens des transmissions** sont des spécialistes des technologies de télécommunication. Ils entretiennent, réparent, configurent, administrent et modifient des systèmes de communication de pointe. Ils font partie d'une vaste équipe qui fournit des services de communication et d'information aux Forces armées canadiennes (FAC) partout au pays et dans le monde.

Les techniciens des communications travaillent avec de l'équipement d'essai électronique spécialisé.

Visionner la fiche de renseignements du métier :

<http://www.forcesemplois.com/385f>

SALAIRE :

35 800 \$ à 98 300 \$ par année

AVANTAGES SOCIAUX :

- Congés payés
- Régime de retraite
- Couverture médicale et dentaire
- Remboursement des frais de scolarité

LIEU DE TRAVAIL :

Dans la Force régulière (temps plein), le lieu de travail n'est pas garanti, il peut se situer partout au Canada. Toutefois, si vous désirez travailler uniquement dans votre région, la Force de réserve (temps partiel) peut être une alternative.

HORAIRE :

- Temps plein
- Temps partiel

EXIGENCES :

- Avoir entre 16 et 56 ans
- Avoir la citoyenneté canadienne
- Avoir obtenu 24 unités (de 4^e et/ou 5^e secondaire et/ou DEP)
- Avoir réussi ses mathématiques CST4 (416)
- sciences physiques sec IV (ATS4, ST4, STE4 ou SE4)

POSTULER :

Avant de postuler, il est préférable de visionner la fiche de renseignements du métier. Toutefois, si vous désirez connaître les options de carrière à temps plein et à temps partiel, vous pouvez discuter avec un recruteur de notre centre de recrutement virtuel à : forcesemplois.com/cfp



Forces.ca